

**TVA
7%**

INSTALLATION & TVA À 7%

CHECK LIST À SUIVRE AVEC LE VENDEUR, À CONSERVER PAR LE CLIENT :

CONDITIONS D'APPLICATION À LA TVA À 7%

- . La TVA à 7% s'applique aux clients «particuliers» et SCI pour l'achat d'une cuisine livrée ou emportée, et installée par nos partenaires IKEA
- . Les locaux concernés doivent avoir plus de deux ans et être utilisés à usage d'habitation (minimum pour 50% de sa superficie)
- . La cuisine complète doit être fixée au mur et/ou au sol.
- . Sont donc exclus les meubles de cuisine «nomades» simplement posés au sol et pouvant bouger et l'électroménager.

1 Le vendeur établit et vous remet un devis chiffré en € TTC correspondant à la valeur de la «cuisine» et de la livraison⁽¹⁾.
Le vendeur établit et vous remet aussi, un devis provisoire chiffré en € TTC correspondant à l'installation de la cuisine.

2 Votre vendeur envoie à l'installateur la demande de pré-visite d'installation ainsi que les documents de pose établis par le magasin (devis provisoire et plan). Il vous informe du coût forfaitaire de l'installation _____ €
La pré-visite est obligatoire. Votre présence est impérative. Munissez-vous des documents de pose établis en magasin.

3 Notre prestataire installateur vous transmet, après la pré-visite, le devis définitif d'installation comprenant le prix au mètre linéaire et le montant des travaux annexes. Vous acceptez le devis en le signant.

4 Avant toute commande (une fois la pré-visite effectuée), vous rapportez au magasin le devis meuble et installation à 19,6 %, le rapport de pré-visite remis par l'installateur, stipulant les modifications éventuelles, un RIB original (au nom du dossier de vente⁽²⁾) et un Kbis pour les SCI.

5 Le vendeur contrôle le rapport de pré-visite et modifie le cas échéant le devis «cuisine».

6 Le vendeur et le client valident la commande en magasin en contrôlant et cochant les données suivantes :

	Oui	Non
- commande ne concernant que des articles de cuisine	<input type="checkbox"/>	
- commande incluant une livraison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- commande incluant des frais d'installation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le vendeur vous indique la semaine de livraison prévisionnelle de votre commande (si livraison). L'installateur prendra contact ensuite contact avec vous pour fixer une date prévisionnelle d'installation.

7 Votre vendeur vous remet les documents relatifs à la TVA à 7%. (Attestation sur l'honneur à remplir sur place le jour même, procédures.) Le vendeur récupère les documents suivants et les insère dans l'enveloppe T qui vous sera remise en main propre :
 attestation des locaux de + de 2 ans et à usage d'habitation la ou les confirmation(s) de commande le RIB original
 KBIS pour les SCI

8 Vous réglez 100% des devis meubles et installation établis. Le paiement s'effectue **avec une TVA à 19,6 %**.

9 Si livraison, vous contrôlez avec le livreur, le nombre de colis et le bon état de chacun.

10 A la fin de l'installation de votre cuisine, notre installateur vous fait signer et vous remet, un procès verbal de fin de chantier d'installation. Vous pouvez ensuite envoyer les documents relatifs au remboursement de la différence de TVA, y compris les documents suivants, soit en utilisant l'enveloppe T, soit en les scannant pour les envoyer à l'adresse suivante : cuisinetaux.reduit_finance@ikea.com

- copie du procès verbal de fin de chantier d'installation
- copie(s) du (ou des) ticket(s) de caisse de l'ensemble de vos achats : total de la commande et/ou des articles achetés en Libre service.

11 IKEA, après traitement administratif des documents envoyés, effectue un virement bancaire (du montant égal à la différence entre la TVA 19,6 % et la TVA à 7%) sur votre compte.

NOM DU CLIENT

SIGNATURE DU CLIENT («lu et approuvé» + date du jour)

(1) Livraison à la demande du client

(2) Cas contraire, merci de préciser sur l'attestation le nom du bénéficiaire **et** celui du dossier de vente (client(e) livré(e))

En cas de perte de l'enveloppe T :

Adresse d'envoi des documents relatifs à la TVA à 7% :
IKEA France SNC - Comptabilité clients/TVA à 7%.
425 rue Henri Barbusse - BP 129 - 78375 PLAISIR CEDEX



Centre de relation client (lundi-samedi : 9h-19h)

N° de tél. Information & Vente à distance : 0891 36 00 36 (0,225€/min)

N° de tél. Service Après Vente : 0970 808 720 (appel non surtaxé)

Check list TVA 19,6 % au verso →

TVA
19,6%

INSTALLATION & TVA À 19,6 % CHECK LIST À SUIVRE (AVEC LE VENDEUR) :

- 1 Le vendeur établit et vous remet un devis chiffré en €TTC correspondant à la valeur de la «cuisine» et de la livraison⁽¹⁾.
Le vendeur établit et vous remet aussi, un devis provisoire chiffré en €TTC correspondant à l'installation de la cuisine.
- 2 Le vendeur envoie à l'installateur la demande de pré-visite d'installation ainsi que les documents de pose établis par le magasin (devis provisoire et plan). La pré-visite est obligatoire. Votre présence est impérative. Munissez-vous des documents de pose établis en magasin.
- 3 Notre prestataire installateur vous transmet, après la pré-visite, le devis définitif d'installation comprenant le prix au mètre linéaire et le montant des travaux annexes. Vous acceptez le devis en signant ce devis et en versant un acompte directement à l'installateur.
- 4 Avant toute commande (une fois la pré-visite effectuée), vous rapportez au magasin les devis meubles et installation et le rapport de pré-visite remis par l'installateur, stipulant les modifications éventuelles.
- 5 Le vendeur contrôle le rapport de pré-visite et modifie le cas échéant le devis « cuisine ».
- 6 Le vendeur valide la commande en magasin et vous indique la semaine de livraison⁽¹⁾ prévisionnelle. Vous réglez 100 % du devis «cuisine» établis lors de l'étape 1, ainsi que les modifications éventuelles suite à la pré-visite.
- 7 L'installateur prendra ensuite contact avec vous pour fixer une date prévisionnelle d'installation.
- 8 Si livraison⁽¹⁾, vous contrôlez avec le livreur, le nombre de colis et le bon état de chacun.
- 9 A la fin de l'installation, vous signez le procès verbal de fin de chantier d'installation.
- 10 Vous réglez le solde de l'installation à votre installateur.

(1) Livraison à la demande du client



Check list TVA à 7% au verso

